



www.fnte.cgt.fr

# Compte-rendu de la CAPL du CMG de METZ pour le corps des ATMD du 19/09/2019

## Ordre du jour :

- Vérification du quorum ;
- Examen d'une demande de sanction du 2<sup>e</sup> groupe formulé à l'encontre d'un ATPMD2 ;
- Demande de prolongation de stage préalable à une titularisation ;
- Approbation des procès-verbaux des CAPL/ATMD en dates des 07 février, 13 et 28 mars 2019 ;
- Examen des travaux d'avancement au titre de l'année 2020 pour les grades d'ATPMD1 et ATPMD2.

## Déroulé de séance suivant l'ordre du jour :

- 1) Vérification du quorum. Ce dernier est atteint.
- 2) La Présidente, Mme GUILHOT, demande aux représentants **CGT**, CFDT et FO s'il y a une éventuelle candidature à la fonction de secrétaire adjoint de la CAPL compétente à l'égard des ATMD. Etant tenue à tour de rôle, d'un commun accord entre les OS, la CFDT est désignée.
- 3) Pour l'examen de la demande de sanction de 2<sup>e</sup> groupe, les OS s'abstiennent à l'unanimité. Les sanctions possibles du 2<sup>e</sup> groupe :
  - la radiation du tableau d'avancement,
  - l'abaissement d'échelon,
  - l'exclusion temporaire des fonctions (max. 15 jours),
  - le déplacement d'office.
- 4) La prolongation de stage est motivée par une erreur reconnue de l'administration. En effet, elle reconnaît ne pas avoir accompagné ce jeune stagiaire comme il se doit. Les commissaires ont demandé à avoir un suivi sur l'avancé de l'accompagnement et de la mise en place des stages de formation nécessaire pour poursuivre dans de bonnes conditions sa carrière au sein de la fonction publique.
- 5) La Présidente demande si les OS ont des déclarations liminaires. La CGT fera la lecture d'une DL (jointe au présent compte rendu).
- 6) La Présidente revient sur notre DL en précisant que l'identification des postes dès l'ouverture aux concours est à l'étude. Elle ajoute que cela sera la dernière CAPL d'avancement.
- 7) Les PV des CAPL précédentes sont approuvés à l'unanimité.
- 8) Examen des travaux d'avancement au titre de l'année 2020 pour les grades d'ATPMD1 et ATPMD2. La **CGT** a su défendre les dossiers de ses adhérents et faire ce qu'il faut pour obtenir des résultats.

L'ordre du jour est épuisé, la Présidente remercie tous les participants et la séance est levée.

Vos élus en CAPL sont : M. Steve DUCOURTIOUX et M. Julien LETORE.